

PINES ICK®

AGRICULTURAL NON-IONIC SPRAY ADJUVANT

For use with Pest Control Products as labeled.

GUARANTEE: Surfactant Blend100%

Emulsifiable concentrate

CAUTION - EYE IRRITANT

READ THE LABEL BEFORE USING

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

REGISTRATION NO. 32816 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the Pest Control Products Act to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

FIRST AID

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: This product contains petroleum distillates. Treat symptomatically.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

HANDLING: During mixing, loading, application, spill clean up and sprayer clean-up, maintenance or repair, wear a long-sleeved shirt, long pants and chemical resistant gloves. Avoid contact with eyes, skin and clothing. Wash thoroughly with soap and water after handling. Avoid breathing spray mist. When applied as a tank-mix combination, read and observe all label directions, including rates, personal protective equipment, restrictions and precautions for each product used in the tank-mix. Always use in accordance with the most restrictive label restrictions and precautions.

RE-ENTRY: Workers should not enter treated fields within the period of re-entry time stated on the label of the pesticide applied in conjunction with PINESTICK.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS: This product contains a petroleum distillate which is toxic to aquatic organisms. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes. As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.

STORAGE: Store in a cool, dry and well-ventilated area. Keep in original container tightly closed in a safe place when not in use. To prevent contamination, store this product away from food or feed.

SPILL CLEANUP: Soak up spill with absorbent material (kitty litter, granular clay, soil) and collect into a waste container. Wash spill site with water after material pick-up and dispose with waste. See DISPOSAL statement below.

DISPOSAL: For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean up of spills.

AGRICOLE ADJUVANT À PULVÉRISER NON IONIQUE

Pour usage avec les produits antiparasitaires figurant sur la présente étiquette.

GARANTIE : Mélange de surfactants 100 %

Concentré émulsifiable

ATTENTION - IRRITANT POUR LES YEUX

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

No D'HOMELOGATION 32816 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'utilisateur non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles contactées au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.

REINSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient des distillats de pétrole. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MANIPULATION : Durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage des déversements et du pulvérisateur, l'entretien et les réparations, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures et des gants résistants aux produits chimiques. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Lorsqu'il est appliqué comme mélange en réservoir, lire et observer toutes les instructions sur l'étiquette, y compris les taux, l'équipement de protection individuelle, les restrictions et les précautions pour chaque produit utilisé dans le mélange en réservoir. Toujours utiliser conformément à les restrictions et les précautions les plus sévères.

DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS LE TRAITEMENT : Les travailleurs ne doivent pas retourner dans les champs traités avant le fin du délai de sécurité indiqué sur l'étiquette du pesticide appliqué en association avec PineStik.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES : Ce produit contient un distillat de pétrole qui est toxique pour les organismes aquatiques. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré. Conserver dans le contenant d'origine fermé hermétiquement dans un lieu sûr entre utilisation. Afin d'éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

NETTOYAGE DES DEVERSEMENTS : Récupérer le déversement à l'aide d'une matière absorbante (litière pour chat, argile granulée, terre) et jeter dans un contenant à déchets. Laver la zone de déversement avec de l'eau après avoir ramassé la matière, puis jeter avec les déchets. Voir la section ÉLIMINATION ci-dessous.

ÉLIMINATION : Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se débarrasser, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à un cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.



NORAC
CONCEPTS INC.

P.O. BOX 31097, GUELPH, ONTARIO N1H 8K1

PH: 519-821-3633

WWW.NORACCONCEPTS.COM

NET CONTENTS:
CONTENU NET:

4L

CONTAINER DISPOSAL

FOR DISPOSAL OF PLASTIC JUGS: Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

FOR REFILLABLE CONTAINERS: For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not use this container for any other purpose. If the container is not being refilled, refer to the section FOR DISPOSAL OF PLASTIC JUGS.

EMERGENCY TELEPHONE NUMBER: All hours, (613) 787-5620 ONLY for health and environmental information.

DIRECTIONS FOR USE: The rate of PINESTICK is indicated for the control product spray mixtures or other uses listed below. Control product spray mixtures, their preparation and uses are to be derived from the individual labels for the control products.

Control Product Spray Mixture	Amount of PINESTICK per litre of spray mixture	Remarks
TELAR® TOSS-N-GO HERBICIDE, TELAR XP HERBICIDE	1L/1000L	Add PINESTICK as the last ingredient. FLAT-OUT antifoam agent may be required. Consult each product label for use.
ESCORT® HERBICIDE, CLEARVIEW HERBICIDE, RECLAIM HERBICIDE, SIGHTLINE A HERBICIDE	2L/1000L	Add PINESTICK as the last ingredient. FLAT-OUT antifoam agent may be required. Consult each product label for use.
ARSENAL POWERLINE HERBICIDE, NAVIUS HERBICIDE, NAVIUS VM HERBICIDE, TRUVIST HERBICIDE	2.5L/1000L	Add PINESTICK as the last ingredient. Consult each product label for use information.
Arsenal Herbicide	1 L/400 L	For spray volumes exceeding 550 L/ha as per the Arsenal Herbicide label. Add PINESTICK as the last ingredient. FLAT-OUT antifoam agent may be required.

Always refer to herbicide product labels for additional details on rate of use and mixing instructions.

NOTE: Do not exceed the recommended rate of PINESTICK, particularly with products containing their own wetting agent. Too much wetting agent can lead to loss of spray due to excessive runoff. Consult each product label for complete use instructions.

© Pinestick is a trademark of Norac Concepts Inc. TM - © All products listed are trademarks or registered trademarks of their respective companies.

ÉLIMINATION DU CONTENANT

ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS RÉUTILISABLES : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Pour les contenants à usage unique, se reporter à la section ÉLIMINATION DES CONTENANTS EN PLASTIQUE.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE : À toute heure, 613-787-5620 SEULEMENT pour des renseignements sur la santé et l'environnement.

MODE D'EMPLOI : Les doses de PineStick indiquées ci-dessous s'appliquent aux bouillies de pulvérisation préparées avec un produit antiparasitaire ou à d'autres usages. Les bouillies de pulvérisation à base de produit antiparasitaire, leur préparation et leurs usages doivent être dérivés des étiquettes de produits antiparasitaires individuelles.

Bouillie de pulvérisation à base de produit antiparasitaire	Quantité de PineStick par litre de bouillie de pulvérisation	Remarques
HERBICIDE TELAR Pochettes TOSS-N-GO, HERBICIDE TELAR XP	1 L/1 000 L	Ajouter PINESTICK en dernier. L'usage de l'antimousse FLAT-OUT peut s'avérer nécessaire. Consulter l'étiquette de chaque produit pour connaître le mode d'emploi.
HERBICIDE ESCORT®, CLEARVIEW HERBICIDE, RECLAIM HERBICIDE, SIGHTLINE A HERBICIDE	2 L/1 000 L	Ajouter PINESTICK en dernier. L'usage de l'antimousse FLAT-OUT peut s'avérer nécessaire. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
HERBICIDE ARSENAL POWERLINE, HERBICIDE NAVIUS, HERBICIDE NAVIUS VM, L'HERBICIDE TRUVIST	2,5 L/1 000 L	Ajouter PINESTICK en dernier. Consulter l'étiquette de chaque produit pour le mode d'emploi.
Herbicide Arsenal	1 L / 400 L	Pour les volumes de pulvérisation plus de 550 L/ha selon l'étiquette de l'herbicide Arsenal. Ajouter PINESTICK en dernier. L'usage de l'antimousse FLAT-OUT peut s'avérer nécessaire.

Toujours se reporter aux étiquettes des herbicides pour obtenir des détails supplémentaires sur le taux d'utilisation et les instructions de mélange.

REMARQUE : Ne pas excéder la dose de PINESTICK indiquée, surtout lorsqu'il s'agit de produits qui contiennent leur propre agent mouillant. Une quantité trop importante d'agent mouillant peut entraîner la perte de la pulvérisation en raison du ruissellement excessif. Consulter l'étiquette de chaque produit pour connaître le mode d'emploi complet.

© Pinestick est une marque de commerce de Norac Concepts Inc.

© Tous les produits indiqués sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs compagnies respectives.